

agir ensemble pour améliorer la qualité de nos logements

• éditorial •

Chacun sait maintenant que nous avons entrepris des efforts importants pour tenter d'apporter un frein à la crise du logement locatif qui sévit actuellement dans l'agglomération orléanaise en projetant la construction de 1000 logements supplémentaires dans la période 1990/1995, mais cela ne doit pas masquer pour autant l'action quotidienne de l'Office pour améliorer le patrimoine existant.

Depuis 1989, près de 110 millions de francs ont ainsi été affectés à des travaux d'amélioration, de gros entretien et de grosses réparations. Ces chiffres sont considérables. Une étude réalisée récemment par la Fédération des Organismes H.L.M. montre que l'Office d'Orléans se place ainsi très au-dessus des moyennes nationales pour la maintenance de son parc immobilier.

Nous essayons de répartir équitablement cet effort dans tous les quartiers = si près de 26 millions de francs ont été affectés aux 2 190 logements du quartier de l'Argonne et 43 millions et demi aux 2 411 logements de La Source, 40 millions ont été également engagés dans les autres quartiers de l'agglomération qui accueillent un peu plus de 3 000 logements.

Contrairement à ce qui a pu être parfois affirmé çà et là, l'activité de l'Office ne se limite donc pas aux seuls secteurs de l'Argonne et de La Source.

Les travaux entrepris sont souvent vécus comme une amélioration sensible par les habitants. C'est le cas de l'installation de portiers électroniques, des remplacements de menuiseries ou de la réfection des cages d'escaliers.

D'autres interventions, moins visibles sont néanmoins indispensables, qu'il s'agisse par exemple de l'étanchéité des terrasses ou de la sécurité incendie.

En même temps, l'Office modernise sa gestion pour améliorer le service rendu aux locataires. Deux agences décentralisées sont maintenant ouvertes. Chacun pourra y payer son loyer, rencontrer un technicien pour une réparation ou un de nos agents chargés de clientèle pour tout autre problème.

L'acquisition en 1992 d'un nouveau système informatique devrait enfin permettre d'apporter une réponse plus rapide aux demandes de changement de logement.

Les administrateurs de l'Office, et tous les membres de son personnel sont mobilisés en permanence pour répondre à cet objectif de qualité : qualité technique des logements, mais aussi qualité du service.

Jean-Pierre Sueur
Secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales
Maire d'Orléans
Président de l'Office d'HLM d'Orléans